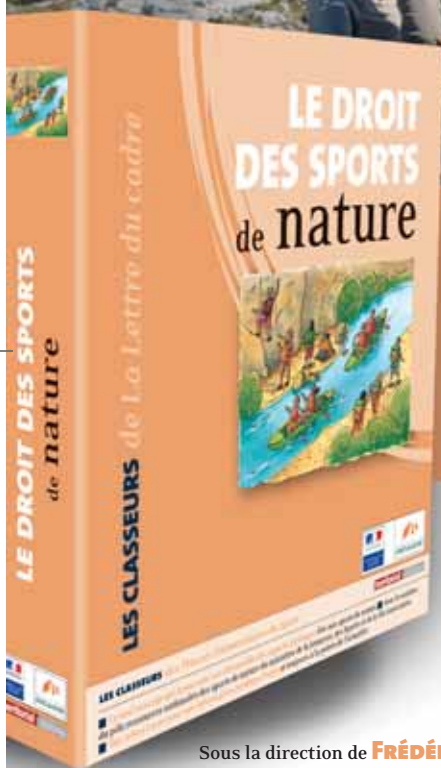


NOUVEAU



ICONS: FOUJOLS/AGENCEIMAGES

LE DROIT DES SPORTS de nature

Sous la direction de **FREDERIQUE ROUX**
Docteur en droit - Maître de conférences Staps -
Université Claude-Bernard, Lyon I
et **KATJA SONTAG**

Maître de conférences - Faculté de droit -
Université de Nice - Sophia-Antipolis

*Avec le soutien du ministère de la Santé, de la Jeunesse
et des Sports (Direction des sports et Pôle ressources national
des sports de nature)*



Un ouvrage de référence



Un panorama complet
des questions juridiques
liées au développement,
à l'organisation et à la pratique
des sports de nature

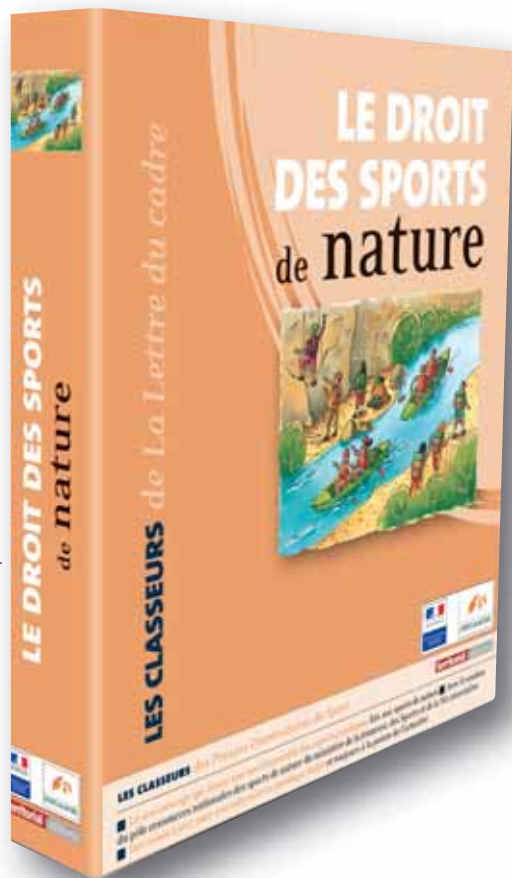


Une information juridique
fiable et toujours à la pointe
de l'actualité grâce aux mises
à jour



LES CLASSEURS DE
territorial éditions

LE DROIT DES SPORTS de natu



Les sports de nature sont aujourd'hui une composante incontournable des pratiques sportives. Le législateur a d'ailleurs pris acte de ce nouvel enjeu en consacrant, dans la loi du 6 juillet 2000 sur le sport, un titre spécifique aux sports de nature. Cette loi est désormais codifiée (ordonnance du 23 mai 2006).

Le classeur Le droit des sports de nature se propose donc de mettre en évidence et de rassembler, afin d'en donner une vue d'ensemble, **les questions juridiques liées au développement, à l'organisation et à la pratique de ces sports.**

Il dresse **un panorama des règles applicables et fournit des outils et des informations pratiques** à destination de l'ensemble des acteurs de ces activités (collectivités territoriales, fédérations et associations sportives, professionnels de l'encadrement, universités, etc.).

Afin de donner au lecteur un outil actuel, ce classeur fait l'objet de mises à jour annuelles. En outre, tout changement important du droit applicable aux sports de nature sera signalé dans le cadre d'une mise à jour exceptionnelle.



Réf. : CL 23

149 € TTC au lieu de ~~199~~ € TTC*

ISBN : 978-2-914798-26-6

*offre valable jusqu'au 31/12/07

***Le seul ouvrage rassemblant
tous les aspects juridiques
liés aux sports de nature***

Extrait du sommaire

I • Acteurs

- Acteurs publics et acteurs privés

II • Planification

- Planification sportive territoriale - Autres outils de planification territoriale

III • Nature juridique des espaces, sites et itinéraires

- Domaine public et domaine privé des personnes publiques
- Propriété privée - Voies d'accès et de pratique

IV • Aménagement des espaces, sites et itinéraires

- Aménagements relevant du droit public - Aménagements relevant du droit privé - Aménagement dans les zones de montagne
- Aménagement sur le littoral - Aménagement dans les zones exposées aux risques naturels - Contrats d'usage des sites - Moyens d'ordre public

V • Gestion et exploitation des sites et des activités de sports de nature

- Gestion par une personne publique - Formes de l'exploitation commerciale - Vente de produits touristiques

VI • Encadrement réglementé et droit du travail

- Encadrement réglementé - Droit du travail

VII • Fiscalité

- Fiscalité des sportifs et des éducateurs sportifs - Fiscalité indirecte

VIII • Police administrative

- Police : présentation générale - Police générale et sports de nature
- Police des baignades et activités aquatiques - Police des sports nautiques maritimes - Police des sports aériens - Police de la conservation des chemins ruraux - Police de l'environnement
- Police des parcs nationaux et des réserves naturelles

IX • Médiation territoriale

- Aspects juridiques de la médiation territoriale

X • Responsabilité

- Responsabilité - Présentation générale - Responsabilité de droit privé
- Responsabilité administrative - Responsabilité pénale
- Responsabilités spécifiques

XI • Assurance

- Assurance des sites et des activités

XII • Contentieux

- Organisation des juridictions - Action en justice

Les auteurs

Sous la direction de

Frédérique ROUX et **Katja SONTAG**

Avec le soutien du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports (Direction des sports et Pôle ressources national des sports de nature)

Éric ALEXIS, Cadre technique national, Fédération française de spéléologie.

Alexandre BADIE, Vice-président du Tribunal administratif de Nice.

Patrick BAYEUX, Maître de conférences, Université de Toulouse.

Thierry BEDOS, CREPS, Vallon-Pont-d'Arc.

Frédérique BION-THOMAS, Professeur agrégé du secondaire, Docteur en STAPS.

Manuel CARIUS, maître de conférences, STAPS, Université de Poitiers.

Florence CLAP, Consultante.

Wilhem DAMOUR, Docteur en droit, Professeur agrégé, Juriste.

Pierre-Paul DANNA, Maître de conférences, Faculté de droit,

Université de Nice - Sophia-Antipolis, CREDECO, GREDEG, UMR, CNRS, 62 64.

Olivier de la ROBERTIE, Docteur en droit, Avocat, Barreau de Paris.

Frédéric DIEU, Commissaire du gouvernement, Tribunal administratif de Nice.

Bernard DROBENKO, Maître de conférences, Faculté de droit, Université de Limoges.

Roger ESTEVE, Conservatoire du littoral, Direction d'Aix-en-Provence.

Laurent GIMALAC, Docteur en droit, Avocat, Barreaux de Grasse et de Lyon.

Valérie GODEFRIN, Chargée de recherches, École des Mines, Nice - Sophia-Antipolis.

Jean-Marie GROLLIER, Conseil supérieur des sports de montagne, ENSA, Chamonix, Ministère chargé des sports.

Zbaida HAFFANI, Avocat, Barreau de Nice.

Patrick JACQ, Vice-président du Tribunal administratif, Nice.

Éric JOURNAUX, Direction des sports, Ministère chargé des sports.

Jean-François LACHAUME, Professeur émérite, Faculté de droit, Université de Poitiers.

Franck LAGARDE, Avocat, Barreau de Limoges.

Jean-Yves LASSALLE, Professeur, Faculté de droit, Université d'Aix-Marseille.

Patrick LE LOUARN, Maître de conférences, Faculté de droit, Université du Littoral.

Christophe LINO, École nationale de voile et des activités nautiques, Ministère chargé des sports.

Pascal MAO, Maître de conférences, Faculté de géographie, Université de Grenoble.

Charlotte MICHEL, Docteur en sciences de l'environnement, Consultante en médiation territoriale.

Serge PAUTOT, Docteur en droit, Avocat au barreau de Marseille.

Jean-Luc PECQUEUX, Chargé des affaires juridiques à ODI-France.

Arnaud PINGUET, Inspecteur de la Jeunesse et des sports, DDJS, Savoie.

Gérard QUIOT, Professeur, Faculté de droit, Université de Nice - Sophia-Antipolis, CREDECO, GREDEG, UMR, CNRS, 62 64.

Olivier REYBAUT, Chargé de mission, Pôle ressources national des sports de nature, Ministère des sports.

Jean-Pierre VIAL, CREPS, Pays de Loire.

Philippe YOLKA, Professeur, Faculté de droit, Université de Grenoble.

Fiabilité du contenu... transparence du coût

Pour un montant estimé à 15 €/mois, votre ouvrage sera actualisé toute l'année ! Le règlement des mises à jour s'effectue trois fois par an, toutes les deux mises à jour. En réglant la facture, vous recevrez automatiquement les 2 mises à jour suivantes, et ainsi de suite. Si vous n'êtes pas satisfait, vous pouvez interrompre l'actualisation de votre ouvrage à tout moment. Aucune provision ni supplément à payer ne vous sera demandé.

BON DE COMMANDE

DE 7074



Je souhaite commander :

CL 23 Le droit des sports de nature - 149 € au lieu de ~~199~~ € (classeur)

Les mises à jour des classeurs sont indissociables de l'ouvrage de base.

Participation forfaitaire aux frais de port et d'emballage : 5 € (DOM-TOM et étranger : 5 € par ouvrage)

Nom Prénom

Collectivité Nb habitants

Service

Fonction

Adresse

Code postal Ville.....

N° de tél (obligatoire) E-mail.....

Fax (obligatoire)

Client : oui non **Code client**

(le complément de ce champ accélérera le traitement de votre commande)

Signature et cachet :

territorial *éditions*

- Commande par fax ou par courrier • Commande personnelle (chèque joint)
- Commande administrative (règlement par mandat administratif dès réception de la facture en deux exemplaires)
- Règlement en faveur de **TERRITORIAL** - RIB : Caisse d'épargne des Alpes, Voiron - Code banque : 13825
- Code guichet : 00200 - N° de compte : 08776443495 - Clé RIB : 51 • SIRET : 404 926 958 00012 - Code APE : 221 E

BP 215 - 38506 Voiron Cedex - Tél. : 04 76 65 87 17 - Fax : 04 76 05 01 63 - **WWW.TERRITORIAL.FR**